

lutter contre le chômage

et pas contre les chômeurs !

Les syndicats genevois dénoncent le refus du Conseil d'Etat de demander la prolongation de 120 jours des indemnités journalières (2 ans contre 1 ½ aujourd'hui) pour les demandeurs d'emploi du canton de Genève, comme prévu pour les cantons dépassant 5% de chômage et comme l'ont demandé et obtenu les cantons de Vaud, Neuchâtel et Jura. Une pétition demandant au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision sera lancée le 10 février prochain lors d'une action symbolique devant l'ORP du Bouchet.

Parce que les syndicats refusent de cautionner la politique en matière de chômage de François Longchamp et de l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) qui vise principalement à diminuer les statistiques de l'emploi, pour s'en glorifier sans se préoccuper réellement du sort des demandeurs d'emploi.

Parce que le plein emploi n'existe plus et que la réponse se trouve ailleurs que dans une politique qui vise à culpabiliser les demandeurs d'emploi, en les classant notamment dans des catégories du plus au moins « plaçable » pour finalement les envoyer sur une voie de garage afin de les sortir des statistiques du chômage.

Parce que le développement des emplois bon marché devient la priorité de l'Office : emplois de solidarité, stages bidons, diverses aides aux patrons pour les suppléer d'embaucher les chômeurs.

Parce que la conséquence logique est aussi la fragilisation des emplois : « si vous n'êtes pas contents, il y'a en a cent qui attendent pour prendre votre place ! ».

Parce que les syndicats pensent que **le chômage n'est qu'une période dans une vie** et que le

remède passe notamment par des **formations qualifiantes ou requalifiantes, des projets ambitieux d'utilité publique**, et non par le système actuel où des formations alibis restent dans le pré carré d'institutions privées amies du pouvoir politique.

Parce que les syndicats dénoncent une politique contre les chômeurs et non contre le chômage, parce que François Longchamp, après les chômeuses et chômeurs, s'attaque maintenant aux personnes de l'Hospice générale et du RMCAS dans la modification de la Loi sur l'Aide Sociale Individuel (LASI).

Parce que la 4ème révision de la Loi fédérale sur l'Assurance Chômage (LACI) est inacceptable et va une fois de plus **pénaliser les petits et moyens revenus, les étudiants, la formation, les personnes en gain intermédiaire, et surtout les jeunes**

(par exemple les indemnités pour les moins de 25 ans se verraient réduire à 130 au lieu des 400 jours actuels). Cette révision imposera notamment à tous les jeunes de moins de 30 ans d'accepter n'importe quel emploi ne correspondant pas à leurs aptitudes ou à la formation suivie !!!

Les syndicats genevois sont contre une loi fédérale qui vise à économiser de l'argent sur le dos des chômeuses et chômeurs.

Parce que

- vos syndicats et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) refusent et dénoncent toutes ces mesures,
- les 20'000 demandeurs d'emploi genevois peuvent faire changer les choses,
- en période de crise, personne n'est à l'abri :

signez la pétition

Les syndicats, à l'occasion de la remise officielle de la pétition aux autorités politiques, convient les signataires et leurs proches pour une

**soupe populaire
promenade de La Treille
à 17h le 18 mars 2010**



lutter contre le chômage et pas contre les chômeurs

pour la prolongation de 120 jours du droit aux indemnités fédérales de chômage pour tous

Pétition adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de la république et canton de Genève

Considérant :

- qu'entre décembre 2008 et décembre 2009 le taux de chômage a passé en Suisse de 3 à 4,4% situant le nombre de chômeurs-euses à 172.740 et de demandeurs-euses d'emploi à 234,359;
- qu'entre décembre 2008 et décembre 2009 le taux de chômage officiel à Genève a augmenté de 5,9 à 7,2%, situant le nombre de chômeurs-euses à 15.930 et de demandeurs-euses d'emploi à 22.067;
- que les Cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel, également atteints par un fort taux de chômage ont déjà obtenu la prolongation de 120 jours, ce qui améliore le sort des chômeurs-euses de leur canton;
- qu'en période de crise il devient très difficile de retrouver un emploi dans de nombreux secteurs et qu'il est primordial, pour les personnes sans emploi, de rester dans le circuit du chômage et d'être soutenus dans les démarches de recherche et également de ne pas subir une dégradation supplémentaire de leur situation sociale et économique en émergeant à l'aide sociale;

les soussignés-es, salariés-es ou chômeurs-euses ou demandeurs-euses d'emploi demandent instamment aux autorités politiques du canton de Genève :

- **d'utiliser** une des maigres possibilités qu'est la prolongation de 120 jours, offertes par la loi fédérale sur le chômage, pour aider les chômeuses-rs- des cantons touchés durablement par un fort taux de chômage;
- de **demander** au Conseil fédéral d'actionner les art 27 LACI et 41 OACI qui permettent, avec une participation aux coûts à raison de 20% du canton, de prolonger de 120 jours le nombre d'indemnités fédérales, pour tous les chômeurs-euses du canton, quel que soit leur âge.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

La feuilles de signature, même incomplète, est à remettre (ou adressée) au plus tard le 16-03-2010 à CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève, par fax au 022 818 03 99, scannée à «chomage@cgas.ch»
On peut également signer cette pétition en ligne sur www.cgas.ch